

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1303
30 mars 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 MARS 1995, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA CONFERENCE
DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BULGARIE, COORDONNATEUR
DU GROUPE DES PAYS D'EUROPE ORIENTALE, CONCERNANT LA DEMANDE DE LA SLOVAQUIE
D'OCCUPER LE SIEGE DE L'EX-REPUBLIQUE FEDERATIVE TCHEQUE ET SLOVAQUE
A LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

Le Groupe des pays d'Europe orientale appuie la demande légitime présentée par la Slovaquie, en janvier 1993, tendant à occuper le siège de l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, demande qui bénéficie d'un large soutien à la Conférence du désarmement.

Le Groupe des pays d'Europe orientale est d'avis, comme le sont nombre d'autres Etats, qu'il s'agit là d'un cas spécifique et distinct, sans rapport avec la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette demande à l'attention de la Conférence, pour que celle-ci puisse prendre aussitôt que possible une décision à ce sujet.

L'Ambassadeur
Chef de la délégation bulgare à
la Conférence du désarmement
Coordonnateur du Groupe des pays
d'Europe orientale

(Signé) Valentin Dobrev